



Protocole saisine de l'EMI **dans le cadre d'une situation d'incurie dans le logement**

Préambule

Toute demande de saisine sera traitée en commission interne par l'équipe pluri-professionnelle de l'EMI (cheffe de service, médecin, psychologue, infirmière et travailleur social).

L'enjeu de ce type d'intervention multisectorielle est de traiter au mieux les conséquences sanitaires et sociales de l'incurie pour ces situations complexes (abandon du traitement médical, risques infectieux et d'accidents, carences alimentaires, l'exclusion sociale, la souffrance psychique et atteintes à la santé mentale...).

Merci de compléter ce dossier et de l'envoyer à l'adresse mail suivante : emsp-emi@anef15.fr
Vous pouvez contacter l'équipe au 06.80.88.42.15.

Date de la demande :

Date de réception par l'EMI :

Informations du demandeur / prescripteur

Nom, Prénom et fonction du demandeur / prescripteur :

Adresse :

☎ Téléphone :

✉ Email :

Informations sur la/les personne(s) concernée(s)

Nom, prénom :

Adresse :

☎ Téléphone :

✉ Email :

Date de naissance :

Nationalité :

Situation familiale :

Typologie du ménage : nombre de personnes concernées par la demande : adulte(s) ; enfant(s)

Ressources :

[illegible]

Nom, prénom :

Adresse :

① Téléphone :

 Email :

- Type de logement :

- Composition du ménage :

Suivi médical	
---------------	--

- Droits couverture santé :

- Problématique de santé et suivis médicaux :

[illegible]This image shows a full page of white paper with horizontal dotted lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, providing a guide for handwriting practice. There are no margins, text, or other markings on the page.

La situation a-t-elle été remontée :

- **Au S.I.A.O.**
- **Au Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne**
- **Autre partenaire :**

L'EMI se mettra en lien avec les différents professionnels confrontés à cette situation complexe.

À Le

Signature du demandeur / prescripteur